



Objectifs de la formation

Connaître les débits de boissons et mieux appréhender les différentes licences existantes

La démarche d'obtention d'une licence ou autorisation

Le rôle de la commune et champs de responsabilités

Vendredi 14 avril 2023

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes

Salle du CA

Durée : **4 heures**

De 8h30 à 12h30

Méthode :

- Apports théoriques
- Participation active
- Document pédagogique remis aux participants

Programme

- Qu'est-ce qu'un débit de boissons ?
- Les différentes formes de licences
- Les conditions nécessaires à l'obtention d'une licence ou d'une autorisation
- Le rôle de la commune dans le processus administratif

Intervenant : Claude REY
Directeur de l'Union des Maires

>> **S'inscrire via l'UDM24**

Financement par la commune

Ou bien

>> **Utiliser votre DIF élu**

Financement par la CDC